LA COUPE N'EST PAS ENCORE PLEINE ?!?

IL EST TEMPS DE REAGIR …

Syndicat SUD à Relaytion,
le 16/7/2014

Lors de la visite ce mardi 15 juillet, de notre délégué Syndical SUD à Relaytion Paris, Fabien Seignon, accompagné des représentants de notre syndicat SUD, **les salariés des centres ex-Call Expert d'Abbeville** nous ont fort bien accueilli : **ils nous ont demandé** de les tenir informés au mieux et **de les aider à porter leurs revendications.**

Il faut dire que la situation est préoccupante. Vos représentants aux Comités d'Entreprise viennent d'apprendre que **le PDG a divisé l'entreprise en plusieurs entités juridiques, sans en informer préalablement le CE** comme le veut pourtant la Loi. Il veut « diviser pour mieux régner » (un grand classique), mais il y a peut-être aussi d'autres objectifs, probablement moins avouables.
Ce fait - à lui seul - peut être considéré comme un « délit d'entrave », susceptible de mener notre PDG devant un tribunal correctionnel (jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende), mais cela ne semble pas l'inquiéter. **Ce qui nous inquiète tous aujourd'hui, c'est bien le mépris grandissant de cette direction à l'égard des salariés.**
Le 15 du mois, les salariés n'ont toujours pas eu leurs tickets restaurant. Il faut toujours attendre le lendemain, qu'ils disent. Pire, il paraît que le patron souhaite récupérer sur notre paie de septembre l'ensemble des sommes avancées après la reprise de l'entreprise pour couvrir nos congés payés, alors qu'un tel retrait sur salaire ne peut excéder selon la Loi que 10% chaque mois. Comme si ça ne suffisait pas d'avoir régulièrement des erreurs sur nos paies...
A Abbeville - rue de l'Isle - les salariés travaillant sur Carrefour ont appris, du jour au lendemain via leurs plannings, qu'ils devraient dorénavant travailler jusqu'à 22h. Là encore sans aucune information préalable du CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail), donc au mépris de l'Instance et de l'équilibre de vie des salariés. Ce n'est encore que la partie émergée de l'Iceberg !
Nous, salariés de Relaytion (anciens Call expert), nous avons choisi de rester dans l'entreprise pour sauver notre emploi, pour nous redonner à tous des perspectives d'exister. Au lieu de ça, l'incertitude permanente, la pression croissante sur des objectifs commerciaux imposés en plus de nos missions d'assistance aux clients, etc. constituent de nouveaux facteurs de risques psycho-sociaux qui s'accumulent jusqu'à devenir insupportables. **Nous sommes là pour bosser, pas pour nous regarder craquer les uns après les autres !**
Jour après jour, l'opacité s'installe. **Ce nouveau PDG** qui a repris certains des centres de CallExpert – à Abbeville et Paris – le 1er mars dernier, et qui disait haut et fort vouloir rompre avec les méthodes « plus que douteuses » de son prédécesseur (Bertrand Delamarre, mis en examen pour présentation de faux bilans et pour abus de biens sociaux), **refuse toujours depuis plusieurs mois de nous donner une visibilité sur les dates des contrats** avec nos donneurs d'ordre et les conditions de leur renouvellement.

Pourtant, **ce sont bien nos emplois à tous qui sont en jeu !**

Le syndicat SUD soutient les revendications légitimes des salariés de Relaytion, rescapés du naufrage de l'aventure Call Expert. **Sauver notre emploi : OUI ! mais pas à n'importe quel prix !**
Les salariés doivent porter leurs revendications auprès de la direction, quitte à faire usage de leur droit constitutionnel à la grève lors d'un débrayage, si c'est le seul moyen d'être entendus.

Votre contact pour SUD Télécom : Fabien Seignon : Délégué Syndical SUD à Relaytion –Paris
Tél. : 06 50 55 35 66 / Mail : sud.relaytion@gmail.com

Tous ensemble, portons nos revendications !

Tous unis, Abbeville et Paris pour nous exprimer :

- Face au patron qui a découpé l'entreprise pour diviser les salariés
- Face aux différents délits d'entrave (le non respect du code du travail, décisions unilatérales de la direction sur des points où les instances représentatives en place doivent être consultées,…) qui sont intolérables.
- Pour dénoncer l'opacité totale de gestion et le manque de visibilité sur l'avenir (où en sommes nous sur la pérénité des contrats ?)
- Contre la modification des planifications effectuées sans information du CHSCT
- Pour demander le paiement des heures de nuit sur Carrefour
- Face au retard des tickets restaurant (et la désinformation donnée aux salariés)
- Face à la dégradation des conditions de travail, aux pressions sur les agents,…
- Contre le favoritisme sur certaines missions au détriment d'autres…

Nous, salarié-e-s, élu-e-s, délégué-e-s syndicaux demandons :

- Le recrutement d'une DRH confirmée, maîtrisant et faisant appliquer le code du travail
- Le recrutement d'une responsable paie confirmée afin de limiter les erreurs de salaires
- La mise en place d'une cellule d'appui sur les risques psychosociaux
- Une date de clôture d'acompte au 15 de chaque mois
- L'application du code du travail
- Le respect des instances représentatives en place

Nous exigeons le respect !

La direction ne doit pas se croire au dessus des lois !